

Résolution des XXVIII Assises des Petites Villes

Château-Thierry, le 19 juin 2026

COMMUNIQUÉ

ASSOCIATION DES PETITES VILLES DE FRANCE

*Porter la voix des maires
des petites villes*

L'Association des
petites villes de France
fédère depuis 1990 les
petites villes de 2 500
à 25 000 habitants,
pour promouvoir leur
rôle spécifique dans
l'aménagement du
territoire. Elle compte
aujourd'hui près de 1200
adhérents, présents dans
tous les départements
de France métropolitaine
et d'outre-mer.

Réunis à Château-Thierry les 18 et 19 juin 2026 pour les XXVIII Assises de l'Association des Petites Villes de France, dans un moment de grave crise civique et démocratique, mais aussi de dégradation de la situation économique, dans un contexte de fortes tensions internationales, les maires de petites villes ont tenu à rappeler avec conviction et gravité, qu'ils constituent la première ligne de défense de la République, et qu'aucune sortie de crise dans laquelle s'enfoncé le pays ne pourra se faire sans eux et a fortiori contre eux.

Les élections municipales de mars dernier ont constitué le dernier scrutin national avant l'élection présidentielle de 2027 et sont à ce titre le dernier thermomètre du climat social et politique de notre pays. Le niveau d'abstention atteint, le dédagisme qui s'y est exprimé, le recours de plus en plus prononcé à l'intelligence artificielle y compris comme outil de décrédibilisation ou de déformation de la parole politique, de même que les insultes et menaces à l'encontre de candidats aux élections municipales sont autant de **signaux d'alerte pour notre démocratie**, illustrant la polarisation et la fragmentation de la France. Un constat qui reflète les nombreuses crises que les Maires ont eu à affronter au cours du dernier mandat : crise du covid, guerre en Ukraine et explosion des prix de l'énergie, crise des finances publiques nationales, incertitudes géopolitiques fortes, dissolution de l'Assemblée, instabilité politique, voire immobilisme en matière de décentralisation...

Dans ce contexte, les Maires des Petites Villes tirent un **signal d'alarme**. Nous, les Maires, ne sommes pas seulement des pourvoyeurs de parrainages à l'élection présidentielle, sollicités une fois tous les 5 ans. Nous sommes les acteurs de la proximité.

Nous sommes celles et ceux qui côtoyons nos habitants, les associations, les entreprises au quotidien, dans les joies comme dans les malheurs, face aux crises comme dans la conception de projets nouveaux, porteurs d'espoir et d'autant de solutions au plus près des réalités de terrain. Celles et ceux qui continuent à tenir un pays divisé et qui restent les interlocuteurs privilégiés de nos concitoyens dans les épreuves qu'ils traversent.

Ce n'est pas un hasard si les Maires demeurent, aujourd'hui encore, les élus préférés des Français. Les élus de petites villes, conscients des défis et des contraintes auxquels notre pays fait face, notamment en matière financière, restent résolument pragmatiques : ce qu'ils attendent, c'est tout simplement d'avoir la capacité d'agir pour mener les politiques pour lesquelles ils et elles ont été élus. Ce qui implique la **confiance** des gouvernants, de la **visibilité** sur le cadre législatif dans la durée, mais aussi de retrouver de réelles marges d'autonomie financière et fiscale, c'est à dire une véritable capacité et **une liberté de faire après plus de vingt ans de pause et de recul de la décentralisation**. L'Association des Petites Villes de France formule ainsi le vœu que cette question ne soit pas absente du débat présidentiel à venir.

CONTACTS

André ROBERT Délégué
général
01 45 44 00 83
06 80 84 27 53
arobert@apvf.asso.fr

Elias MAAOUIA
Presse
emaaouiar@apvf.asso.fr

Les principaux défis de notre pays ne pourront être relevés sans le concours de nos communes.

En matière de **santé**, par exemple, l'APVF attire à nouveau l'attention du gouvernement sur la gravité de la situation avec 87% des Français vivant dans un désert médical et près de 7 millions de nos concitoyens sans médecin traitant. Des inégalités d'accès à l'offre de soins dans les territoires qui génèrent de l'anxiété et de la colère chez nos concitoyens, comme l'ont montré les derniers scrutins électoraux. L'APVF réaffirme sa conviction que seule une véritable **politique de régulation globale de l'offre de soins**, sans oublier le maillage pharmaceutique et infirmier, et une politique **plus volontariste** de création de Maisons de santé ou de centres de santé municipaux, permettra d'apporter des réponses concrètes au phénomène de désertification. Il n'est plus admissible que l'égalité d'accès à l'offre de soins dépende d'un code postal.

En matière **démographique**, l'APVF rappelle l'enjeu absolu de penser nos territoires à hauteur d'enfants et pour tous les âges de la vie. Une politique de soins à la personne qui doit mailler notre pays, au plus près des réalités de chaque commune, et qui doit s'accompagner, comme nous nous efforçons de le faire avec les moyens dont nous disposons, en termes d'aménagements : d'équipements adaptés, d'espaces publics accessibles, de droit au logement, pensé comme un parcours résidentiel tout au long de la vie, d'accès au sport, à la culture, ainsi qu'à une éducation de qualité, au cœur, bien souvent, de nos politiques municipales.

Une ville pour tous est aussi une ville qui agit face au **dérèglement climatique** par une transition écologique et énergétique assumée, pour rafraîchir et végétaliser nos villes, isoler le bâti et favoriser les mobilités peu émettrices en CO2. Des projets qui essaient dans tous nos territoires pour prévenir les risques tout en maintenant une qualité de vie pour nos habitants.

Agir pour nos habitants, c'est aussi se mobiliser comme nous le faisons en tant qu'officiers de police judiciaire pour garantir la **tranquillité publique** et la sécurité pour toutes et tous. C'est le sens de notre implication lors du **Beauvau de la Sécurité** comme en matière de défense de la spécificité du rôle de la police municipale, complémentaire de la police nationale et de la gendarmerie. Un rôle de prévention et de proximité, autant que de connaissance du terrain, indispensable au continuum de sécurité, y compris face aux **défis du narcotrafic** comme face aux violences sexistes et sexuelles. Face à ces défis dont l'enjeu et l'ampleur interpellent autant qu'ils mobilisent l'ensemble des Maires, l'APVF souligne une fois encore le besoin de moyens et de formation, mais aussi d'informations auprès des communes de la police et de la justice pour concevoir des politiques communes adaptées à chacun de nos territoires.

Dans ce contexte et face à ces défis, l'APVF en appelle à la responsabilité de l'Etat à ne pas **casser ce qui fonctionne**, à ne pas **fragiliser** davantage encore nos communes, durement mises à l'épreuve par les baisses successives de dotations, les ponctions diverses, du DILICO aux majorations de cotisation CNRACL, la quasi-disparition du fonds vert, et aux décisions gouvernementales unilatérales, génératrices de surcoûts parfois exorbitants pour nos petites villes, particulièrement frappées.

Après un effort de près de 8 milliards d'euros imposé dans le projet de loi de finances 2025, et de près de 10 milliards supplémentaires en 2026, de nouvelles coupes drastiques ne permettraient pas de faire face au mur d'investissements auxquels nous faisons face pour respecter les objectifs de la transition écologique et énergétique, alors même que le défi démographique du vieillissement, comme de la mise en place du service public de la petite enfance imposent à nos collectivités de nouveaux investissements. De telles mesures seraient en totale contradiction avec l'objectif de réindustrialisation qui concerne en premier lieu nos petites villes. Dans cette optique, la nouvelle réduction du budget destiné à l'adaptation au réchauffement climatique et à la transition est un très mauvais signal alors que les canicules sont appelées à se répéter de plus en plus souvent.

En tout état de cause, l'APVF demande que la préparation du **prochain projet de loi de finances 2027**, contrairement aux précédentes se fasse dans le cadre d'un constat partagé en concertation avec **les représentants des collectivités locales** afin que les décisions finalement annoncées correspondent à la réalité. Trop de communes ont connu de très mauvaises surprises lors de la transmission de leur attribution de dotations. Cela a été notamment le cas de la majorité de petites villes industrielles qui ont vu leur DCRTP s'effondrer littéralement.

L'APVF réitère donc fortement sa demande de **stabilisation** et de plus grande lisibilité des dotations, et la fin des **ajustements brutaux en cours d'exercice**. Nous souhaitons notamment dans le budget 2027, la fin des prélèvements indus de l'Etat sur certains organismes tel que le CNFPT ponctionné dans la précédente la loi de finances de 45 millions d'euros. Il faut en finir avec de telles pratiques qui contribuent largement à détériorer les relations de confiance entre l'Etat et les collectivités territoriales.

L'APVF rappelle en outre que les programmes de revitalisation, et au premier chef, le **programme Petites villes de Demain**, sont des outils essentiels à l'aménagement du territoire. Ils doivent donc être prolongés sur l'entièreté du mandat, avec des moyens d'ingénierie adéquats et positionnés au plus près du terrain dans les mairies en métropole comme en outre-mer.

En effet, la confiance dans l'action publique et les moyens qui lui sont consacrés constituent un enjeu profondément démocratique pour conjurer le sentiment d'impuissance publique et répondre aux besoins de nos populations.

Dans ce contexte, les élus des petites villes saluent les avancées contenues dans le texte de loi relatif à la création d'un « **véritable statut de l'élu local** » pour favoriser l'accès à la vie publique. Ils continuent cependant de militer pour que ce statut soit utilement complété dans les années à venir en mettant particulièrement l'accent sur la poursuite de l'amélioration du régime indemnitaire des Maires de la strate des petites villes et pour une meilleure valorisation des acquis de l'expérience en fin de mandat, non pas pour se doter d'un quelconque avantage indu, mais bien pour rendre possible l'engagement de tous nos concitoyens dans la vie démocratique de notre pays, indépendamment de leurs revenus, de leurs métiers, de leur genre ou de leur âge. L'APVF rend ainsi hommage aux centaines de milliers d'élus, bien souvent bénévoles, et aux agents territoriaux, qui se dévouent partout en France pour faire vivre nos communes, trop souvent dans une indifférence qui ne fait pas honneur à la force et l'exemplarité de leur engagement.

En conclusion :

A l'issue de ces XXVII^e Assises et à l'aube d'une nouvelle campagne présidentielle dont l'issue conditionnera largement l'avenir du pays, sa place sur l'échiquier européen et international, les maires des petites villes réaffirment collectivement leur volonté de servir la République mais plus encore de « faire République » et de faire vivre le tryptique républicain : Liberté – Egalité – Fraternité.

En dépit de la gravité des défis qui sont devant eux, ils entendent réaffirmer un message d'optimisme : plus que jamais, nos petites villes, collectivités à taille humaine, mêlant proximité, efficacité au service de nos concitoyens sont une partie de la solution aux défis de notre temps.